



## **Assemblée Générale Ordinaire Samedi 22 janvier 2022, 9h30-11h30**

Salle communiquée ultérieurement

Université Paris Nanterre  
200, Avenue de la République - 92000 Nanterre

RER A : station Nanterre Université  
Transilien ligne L depuis la gare Saint Lazare : gare Nanterre Université

### **Ordre du jour**

- Présentation et discussion des activités de l'année 2021
- Vote du rapport d'activités
- Vote du rapport financier et quitus
- Election du nouveau membre du CA
- Questions diverses (à adresser aux co-présidents avant le 10 janvier)

Appel à candidature

1 siège est vacant au CA. Les personnes intéressées par le mandat au CA sont invitées à faire part de leur candidature et à communiquer leur profession de foi aux co-présidents de l'AECSE pour le 11 janvier 2019

Vote par procuration

Comme cela est prévu par les statuts, il est possible de donner procuration à un-e membre de l'Association présent-e à l'assemblée générale.

Chaque participant-e à l'AG ne peut disposer que de 2 procurations.

Attention !

Celles et ceux qui n'auront pas acquitté leur cotisation ne pourront pas voter.

Vous avez désormais la possibilité de régler le montant de votre adhésion en ligne (via HelloAsso sur le site de l'AECSE).

Montant de l'adhésion : Doctorant / Précaire : 20€ ; Membre actif : 40€ ; Membre Bienfaiteur : montant libre à partir de 60 €.